GROUPE ESRA
FORMATION PROFESSIONNELLE

Version du 21 avril 2021
Modifié le 12 février 2024

OPÉRATEUR DE PRISE DE VUE

Titre inscrit au répertoire RNCP N°35453

DURÉE DE LA FORMATION
SESSION MARS 2024 : 786 H
506 H de formation en centre sur 4 mois
280 H de stage en entreprise sur 2 mois

PARIS
du 11/03/2024 au 04/09/2024

EFFECTIF
Entre 12 à 15 stagiaires

TARIF
9 300 EUROS

RENSEIGNEMENT SUR LA FORMATION
Référente handicap
Nathalie CIKALOVSKI
Tél : 01 44 25 25 11
nathalie.cikalovski@esra.edu

FINANCEMENT
• Aide à la démarche des dossiers de financement.
• Compte personnel de formation (CPF), Pôle Emploi, Transition Pro, Régions, FAFTT, AFDAS…

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1 – Construire la lumière en collaboration avec les intentions artistiques du réalisateur

2 – Définir et appliquer les choix techniques qui permettent de fabriquer l'image

3 – Contrôler la composition esthétique du cadre de l'image

4 – Respecter les règles de raccords (lumières, de valeurs de plan, de mouvements …) afin de réaliser les étapes de montage et d'étalonnage

5 – Contribuer aux différentes étapes de la postproduction d'un projet cinématographique ou audiovisuel

6 – Elaborer une méthodologie de veille technique et artistique et développer son réseau professionnel

COMPETENCES DEVELOPPEES

Dans le cadre de plusieurs mises en situations professionnelles, les compétences correspondant aux activités suivantes seront acquises :
• Analyser et concevoir la mise en images d'un projet audiovisuel,
• Préparer et organiser la prise de vue en amont du tournage,
• Réaliser les opérations de prise de vue et de traitement de l'image durant le tournage et en postproduction,
• Gérer son réseau et développer son activité professionnelle.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

• Formation certifiante, Titre RNCP niveau 5 d'Opérateur de prise de vue
• Mises en situations professionnelles lors d'exercices.
• Tournage d'un court métrage en équipe avec suivi de la postproduction.
• Stage pratique en entreprise de 2 mois minimum. Ce stage peut avoir une durée maximale de 6 mois.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne avec ou sans Baccalauréat, témoignant d'un intérêt marqué pour les professions du secteur cinématographiques et audiovisuel, publicitaire ou évènementiel et possédant un solide projet professionnel.

ÉTAPES D'ADMISSION

1 - **Rendez-vous de positionnement obligatoire**, à prendre par le candidat, auprès de Nathalie CIKALOVSKI, pour une mise en adéquation du projet professionnel avec les objectifs de la formation.
Email : nathalie.cikalovski@esra.edu – Tél : 01 44 25 25 11
2 - **Envoi du dossier de candidature par mail à l'ESRA**,
3 - **Instruction du dossier de candidature** par l'ESRA (sans frais de candidature ni frais de gestion),
4 - **Convocation du candidat** (sous 15 jours) pour un entretien individuel portant sur la motivation, le projet professionnel et test de positionnement,
5 - **Annonce par l'ESRA du résultat** d'admission par mail sous un délai de 15 jours.

GROUPE ESRA
FORMATION PROFESSIONNELLE

OPÉRATEUR DE PRISE DE VUE

Titre inscrit au répertoire RNCP N°35453

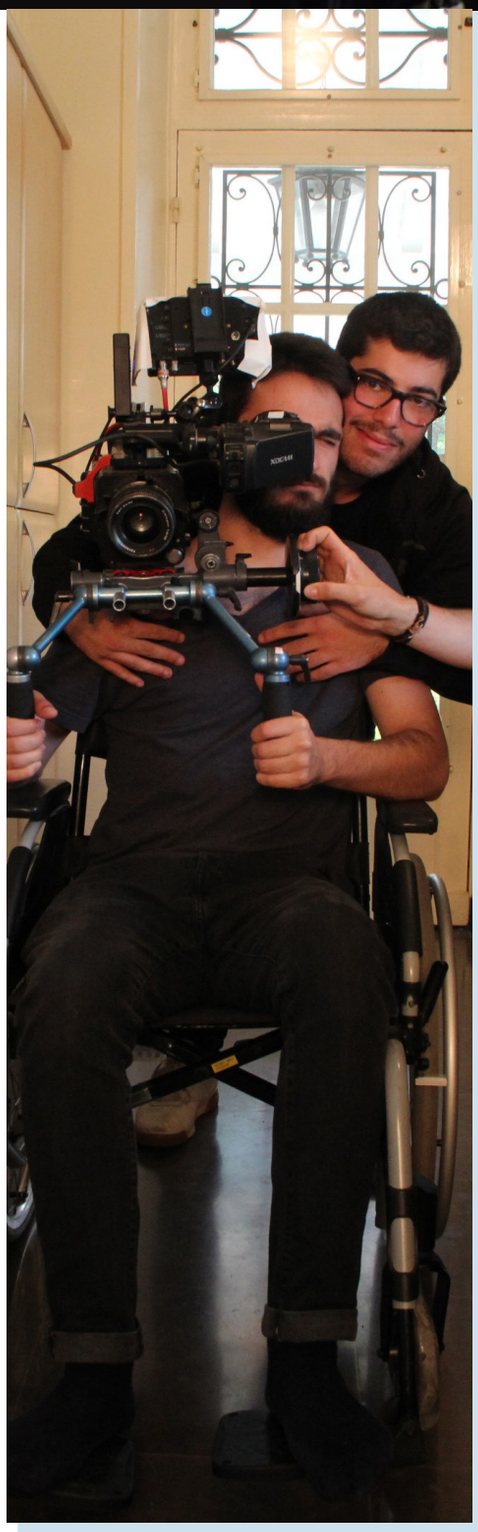

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques, travaux pratiques, préparation de productions et tournages en équipe
- Formation dispensée en présentiel
- Mise en situation professionnelle
- Stage pratique en entreprise de 2 mois obligatoire
- Mise à disposition d'un intranet personnel avec visualisation du planning de la formation, des notes, des supports de cours…

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles continus et jury de certification
- Mises en situations professionnelles simulées écrites et orales
- Jurys constitués d'évaluateurs issus du secteur professionnels
- Présentation orale du dossier écrit de veille technique et artistique et sur le développement du réseau professionnel devant un jury professionnel
- Présentation orale du dossier écrit de rapport de stage

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre certifié d'Opérateur de prise de vue - Niveau 5.

Pour valider le titre RNCP, il faut impérativement valider l'ensemble des blocs de compétences et effectuer un stage de 8 semaines minimum

Passerelle et/ou équivalence : Consulter la rubrique « lien avec d'autres certifications profesionnelles, certifications ou habilitations » de la fiche RNCP35453

Poursuite d'études sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur de niveau 6 tel que : – Diplôme d'Études Supérieures en Réalisation Audiovisuelle (DESRA), ESRA – Niveau 6– Licence Sciences Art et Techniques de l'Image et du Son (ATIS), Aix-Marseille Université – Niveau 6

METIERS CONNEXES / DEBOUCHES

- **Machiniste**
- **Electricien**
- **2ème ou 1er assistant**
- **Cadreur**
- **Chef-opérateur ou directeur de la photographie.**

GROUPE ESRA
FORMATION PROFESSIONNELLE

OPÉRATEUR DE PRISE DE VUE

PROGRAMME DE LA FORMATION*

Le programme est organisé sous forme d'ateliers thématiques comprenant des cours et des travaux pratiques ainsi que le tournage d'un court métrage en équipe.

THÉORIE

- Analyse filmique
- Mise en scène comparée
- Formats numériques
- Colorimétrie et étalonnage
- Technique image et lumière (optique, caméra, lumière)
- Découpage technique
- Habilitation électrique
- Insertion, réseau et rapport de veille

TRAVAUX PRATIQUES

- Lumière en fiction
- Cadre et mouvement de caméra (épaule, panoramique, travelling, minijib)
- Paramétrages caméras types : Sony FS7, Sony F5, Alexa ou équivalent...
- Éclairage en studio et sur fond vert
- Initiation au steadycam
- Initiation à la prise de vue macro
- Initiation à la caméra grande vitesse
- Étalonnage sur Da Vinci Resolve
- Atelier Pack shot et beauties (plans d'illustration)
- Un film en 48h
- Méthodologie de tournage et de plateau

PRODUCTIONS - TOURNAGES

- Préparation et organisation des prises de vue en amont du tournage d'une fiction : Analyse des contraintes du scénario, repérage des décors, liste matériel, plan d'éclairage...
- Essais caméra et tests matériel
- Prises de vue sur le tournage de la fiction
- Supervision de l'étalonnage
- Jury de production

*Le programme présenté ci-dessus est susceptible de modifications en cas des nécessités d'organisation ou de décisions du conseil pédagogique.